

### Pour nous contacter

Internet : [www.ca-els.com](http://www.ca-els.com)  
 Téléphone : 0 970 808 974 (non surtaxé)  
 Courrier : CA Titres - Epargne salariale  
 TSA 50006 - 41975 Blois Cedex 9

Votre n° de compte : 115418729  
 Votre mot de passe : déjà transmis  
 Mot de passe oublié ? Identifiez-vous avec votre  
 n° de compte sur [www.ca-els.com](http://www.ca-els.com)

LA POSTE

2136

3 ▲

ORIG0812 - 643025 - RDCM

SC 8681173,77213F



WILLIAM TRUEL  
 MAS DE MUSCAT  
 46320 LI/ERNON

Brunoy, le 04/02/2026

### Synthèse de votre épargne sur la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Monsieur,  
 je vous prie de trouver la synthèse de votre épargne salariale et retraite.

■ **Montant détenu sur vos dispositifs d'épargne dans l'entreprise (montant brut) : 15 076,16 €**

Epargne salariale  
 PEI

5 027,06 €

Epargne Retraite Collective  
 PER COL-I

10 049,10 €

■ **Récapitulatif des principales opérations sur votre compte :**

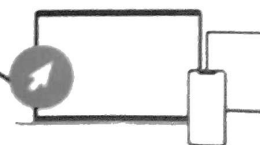
|                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| Les versements de votre entreprise | 11 304 00 € |
| Vos versements personnels          | 3 762 98 €  |
| Vos remboursements                 | 0.00 €      |



Regroupez toute votre épargne salariale  
 et votre épargne retraite.

- **Vous avez plusieurs comptes** issus d'anciens employeurs gérés par CA Titres ou d'autres établissements ? Bonne nouvelle, vous pouvez les regrouper sur vos dispositifs actuels !
- **Vous pouvez aussi regrouper tous vos contrats** d'épargne retraite collectifs ou individuels (PERP, Article 83, PER Individuel, Madelin, PREFON, COREM, RH, etc.) sur votre PER COL ou PER COL-I (si le dispositif est ouvert dans votre entreprise).

Connectez-vous sur votre espace personnel,  
 rubrique Agir sur mon épargne > Regrouper mon épargne



## Votre épargne salariale PEI

| Support de placement   | Prix unitaire /<br>Valeur liquidative | Quantité | Montant<br>brut | Dont montant<br>brut disponible |
|------------------------|---------------------------------------|----------|-----------------|---------------------------------|
| FERME CADIERGUES / PEI |                                       |          |                 |                                 |
| CA BRIO TRESORERIE     | 34,4590 €                             | 145,8853 | 5 027,06 €      | 0,00 €                          |
|                        |                                       |          | 5 027,06 €      | 0,00 €                          |

## Votre épargne retraite PER COL-I

| Support de placement                                           | Prix unitaire /<br>Valeur liquidative | Quantité | Montant<br>brut | Dont montant<br>brut disponible |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------|----------|-----------------|---------------------------------|
| FERME CADIERGUES / PER COL-I / Versement Volontaire Déductible |                                       |          |                 |                                 |
| CA BRIO TRESORERIE                                             | 34,4590 €                             | 72,7969  | 2 508,51 €      | 0,00 €                          |
|                                                                |                                       |          | 2 508,51 €      | 0,00 €                          |
| FERME CADIERGUES / PER COL-I / Epargne Salariale               |                                       |          |                 |                                 |
| CA BRIO TRESORERIE                                             | 34,4590 €                             | 218,8280 | 7 540,59 €      | 0,00 €                          |
|                                                                |                                       |          | 7 540,59 €      | 0,00 €                          |

## ■ Tableau de restitution des frais de votre PEI / PER COL-I à votre charge en tant que titulaire<sup>1</sup>

### Frais sur versement

Versements personnels déductibles dans votre PER COL

En euros

5,02 €

## Informations complémentaires sur votre compte

### ■ Les contributions de votre entreprise (montant brut)

Abondement brut acquis : tout abondement  
Versements pour le PEE (et PEI, PEG, etc...)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

11 304,00 €

5 024,00 €

## Informations complémentaires sur votre PER COL-I

### ■ Situation détaillée de vos droits en cours de constitution<sup>2</sup> (montant brut)

Détail de vos opérations par compartiment d'épargne

Du 01/01/2025  
au 31/12/2025<sup>3</sup>

Depuis l'ouverture  
du plan<sup>3</sup>

#### ÉPARGNE SALARIALE

Versements de l'entreprise

7 536,00 €

7 536,00 €

#### VERSEMENTS PERSONNELS

Versements personnels avec déduction fiscale à l'entrée

2 512,00 €

2 512,00 €

**10 048,00 €**

**10 048,00 €**

### ■ Valeur de transfert de votre PER COL-I au 31/12/2025 : 10 049,10 €

Vous pouvez demander le transfert de votre PER COL-I vers un autre plan d'épargne retraite, avant le départ de l'entreprise et dans la limite d'un transfert tous les 3 ans (article L224-18 du CMF). Cette opération est facturée selon les conditions tarifaires en vigueur dans votre entreprise<sup>1</sup>.

Dès lors que vous ne faites plus partie des effectifs de votre entreprise, celle-ci ne prend plus en charge les Frais de Tenue de Compte annuels. Ils sont alors prélevés directement sur vos avoirs. Cette mesure est prévue par l'article R3332-17 du Code du Travail. Vous pouvez consulter la grille tarifaire sur internet [www.ca-els.com](http://www.ca-els.com)

Je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez.

Bien à vous.

Votre teneur de compte en épargne salariale.

<sup>1</sup> Les conditions tarifaires des opérations à votre charge sont consultables dans votre espace personnel du site, rubrique : Mon profil > Documentation

<sup>2</sup> Point d'attention particulier pour les personnes âgées de 45 ans et plus conformément à la réglementation en vigueur (article L 3334-11 du Code du travail), votre PERCO doit disposer d'un mécanisme de désensibilisation visant à réduire progressivement les risques financiers pesant sur la valeur de votre épargne. Pour en savoir plus sur cette option de sécurisation, reportez-vous au règlement du PERCO de votre entreprise.

<sup>3</sup> Retrouvez le détail des années précédentes sur chacun de vos précédents relevés annuels, dans la rubrique : Mon journal > Documents > Relevés de compte